

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019
PROCÈS-VERBAL

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Josée Grandmont ouvre l'assemblée et elle constate qu'il y a quorum. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents. Marie-Sol Gaudreau est désignée comme secrétaire.

2. Nomination d'un président d'assemblée

Caroline Tanguay est nommée présidente d'assemblée et Andréanne Jalbert-Laramée, secrétaire d'assemblée, sur la proposition de Josée Grandmont et appuyée par Yves Grondin.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur la proposition de James Sweeny et appuyée par Mélanie Milot.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 novembre 2019

Tous les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale 2018, il est adopté sans modifications sur la proposition de Mélanie Milot et appuyé par James Sweeny.

5. Présentation du rapport de la présidente

Josée Grandmont présente le rapport de la présidente.

Au mois de juin 2019, le directeur général et moi-même avons rencontré la nouvelle ministre de la Culture et des Communications, madame Nathalie Roy. Ce fut une rencontre très cordiale. Madame Roy a démontré beaucoup d'intérêt pour le patrimoine à caractère religieux et elle nous faisait part de son désir d'en connaître davantage sur ses réalités, ses défis et ses problématiques. Elle veut être en mode solution et elle s'attend que le Conseil soit un partenaire actif dans l'atteinte de ces solutions.

Le 4 août 2019, nous la rencontrions de nouveau, à l'église de Sainte-Famille de Boucherville, lors de l'annonce de l'enveloppe budgétaire pour la restauration du patrimoine à caractère religieux et du 5 M\$ pour la requalification de ce patrimoine. Plusieurs médias

étaient présents et de nombreuses entrevues ont été réalisées avec la ministre ou avec moi-même. Le patrimoine religieux a eu une belle couverture médiatique sur RDI, LCN, le Devoir, Le Journal de Montréal, Midi-Info à la radio de Radio-Canada, CBC, etc.

L'enveloppe de 15 M\$ pour la restauration du patrimoine à caractère religieux fut reconduite par le gouvernement. Les besoins avoisinent plus les 40 M\$ que les 15 M\$ et nous le répétons à chacune de nos rencontres avec la ministre ou ses représentants, mais l'enveloppe n'a pas été amputée, c'est déjà cela. De plus, tel que promis lors de la campagne électorale, un montant additionnel de 5 M\$ fut ajouté pour la requalification des immeubles à caractère religieux. Tout est à faire et à écrire pour ce 5 M\$: immeubles éligibles, études et travaux admissibles, critères, etc. Le comité de coordination, formé de représentants du Conseil et du ministère, travaille ensemble afin que ce nouveau programme accueille des demandes dans les semaines à venir.

En 2019-2020, le Conseil fera, entre autres, un suivi suite au sondage réalisé auprès des tables régionales, établira, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, les critères d'admissibilité au programme de requalification, alimentera la ministre Nathalie Roy sur les besoins et les attentes en patrimoine religieux et continuera à gérer le programme de subvention.

6. Présentation du rapport du directeur général

Jocelyn Groulx présente le rapport du directeur général.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec a adopté une nouvelle planification stratégique 2019-2022.

MISSION

Soutenir et promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

LA VISION

Référence en matière de restauration et de mise en valeur du patrimoine religieux, le Conseil du patrimoine religieux du Québec est l'autorité reconnue en matière de réutilisation durable du patrimoine religieux et est l'interlocuteur privilégié sur cette question auprès des autorités locales, régionales et nationales.

VALEURS ORGANISATIONNELLES

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec adhère aux valeurs suivantes : compétence, leadership, respect et équité.

ORIENTATION 1 : INSPIRER LA COLLECTIVITÉ

Être un acteur dans la mise en valeur du patrimoine religieux et travailler à le faire connaître auprès de la société québécoise

| Objectifs | Actions |
|---|---|
| Développer le potentiel touristique du patrimoine religieux | <p>Développer des partenariats avec le milieu du tourisme</p> <p>Mettre en œuvre l'événement <i>Journées du patrimoine religieux</i> à l'échelle du Québec</p> <p>Favoriser l'accessibilité des édifices religieux patrimoniaux du Québec</p> |
| Favoriser la mise en valeur du patrimoine religieux dans l'environnement numérique | <p>Développer une initiative de médiation numérique en patrimoine religieux</p> |
| | <p>Diffuser un répertoire des centres, services et ressources en archives religieuses</p> |
| | <p>Diffuser du nouveau contenu régulièrement dans le Bulletin, Facebook et site web CPRQ et ILCQ</p> |
| Diffuser les connaissances acquises sur le patrimoine religieux | <p>Documenter les biens mobiliers à caractère religieux ayant obtenu une aide financière à la restauration</p> |
| | <p>Favoriser la connaissance et l'appropriation du patrimoine religieux moderne</p> |
| | <p>Actualiser les informations de l'Inventaire des lieux de culte du Québec (ILCQ)</p> |
| Faire connaître la situation du patrimoine religieux excédentaire | <p>Assurer une veille d'information régulière sur les édifices religieux en mutation</p> |
| | <p>Diffuser de nouvelles publications <i>Des églises réinventées</i></p> |
| | <p>Portraits régionaux sur les édifices religieux en mutation</p> |

ORIENTATION 2 : EXERCER UN LEADERSHIP

Être un joueur actif dans des actions concertées de portée nationale et internationale

| Objectifs | Actions |
|--|---|
| Initier des événements à l'échelle nationale | <p>Tenir un forum national sur le patrimoine religieux</p> <p>Positionner les Prix d'excellence comme un événement annuel incontournable</p> <p>Tenir une Journée des archives</p> <p>Tenir une Journée des biens mobiliers</p> <p>Souligner le 25^e anniversaire du CPRQ</p> |
| Innover en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine religieux | <p>S'inspirer des réflexions des forums internationaux</p> <p>Partager des expériences avec des organisations à l'international</p> <p>Développer une mission de coopération avec une organisation à l'international</p> |
| Valoriser le patrimoine des Premières Nations et des Inuits | <p>Participer au développement d'une stratégie de valorisation du patrimoine d'intérêt pour les peuples autochtones</p> |

ORIENTATION 3 : AGIR EN AMONT

Assurer une vision à long terme de la conservation et de la réutilisation du patrimoine religieux

| Objectifs | Actions |
|--|--|
| Développer une stratégie d'intervention en matière de patrimoine religieux | Organiser une consultation des principaux acteurs Développer des ententes avec les autorités religieuses sur l'utilisation d'églises dont le changement d'usage est envisagé Mettre en œuvre le laboratoire d'accompagnement des projets de réutilisation des églises |
| Intégrer la conservation du patrimoine religieux au processus d'aménagement du territoire | Participer aux journées de réflexion organisées par les MRC et les municipalités Encourager l'implication des municipalités dans les projets de réutilisation des églises Promouvoir la création d'OBNL, de coopératives et de fiducies locales ou régionales pour assumer la propriété temporaire ou permanente des églises désacralisées Demander un régime particulier de taxes foncières pour des immeubles religieux convertis à d'autres utilisations |

ORIENTATION 4 : SOUTENIR LA CONSERVATION DURABLE

Encourager l'entretien, la conservation et la réutilisation respectueuse du patrimoine religieux

| Objectifs | Actions |
|---|--|
| Réaliser le mandat de gestion de l'aide financière au patrimoine religieux | Obtenir un engagement financier bonifié pour l'aide financière au patrimoine religieux (immobilier et mobilier) et gérer l'aide financière pour le soutien à la réutilisation des édifices religieux patrimoniaux Offrir un accompagnement, un suivi technique et administratif des projets Assurer la mise à jour du plan triennal des besoins financiers |
| Encourager une approche de conservation durable du patrimoine religieux | Réaliser un guide d'entretien des églises et des autres bâtiments religieux Faire connaître les avantages économiques, sociaux et environnementaux de prioriser les bâtiments existants et les enjeux techniques et réglementaires de la valorisation Participer à la valorisation des métiers traditionnels du bâtiment |

7. Présentation des états financiers vérifiés au 31 mars 2019

Les états financiers vérifiés au 31 mars 2019 du Conseil du patrimoine religieux du Québec et du Fonds du patrimoine religieux du Québec sont présentés aux membres par Amin Sassi, CPA.

8. Nomination du vérificateur pour l'année financière 2019-2020

La firme Deloitte est mandatée pour vérifier les états financiers de l'année 2019-2020 sur la proposition de Yves Grondin et appuyée par Marcel Lessard.

9. Adoption des modifications aux règlements généraux

Les modifications suivantes aux règlements généraux sont adoptées sur la proposition de Paul Mackay et appuyées par Caroline Clermont.

6.1 COMPOSITION

Remplacer « ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine » par « ministère de la Culture et des Communications »

Chaque table de concertation est composée d'un nombre impair de personnes, au minimum cinq (5), représentant les différentes traditions et les communautés religieuses présentes dans la région concernée, des représentants municipaux, des spécialistes reconnus de même qu'un ou plusieurs représentants du ministère de la Culture et des Communications.

Les représentants des milieux religieux sont proposés par les autorités religieuses compétentes qui sont concernées et la composition de chaque table de concertation est approuvée par la Corporation.

6.3 RESPONSABILITÉS

Supprimer « collaborer à dresser l'inventaire du patrimoine religieux de leur région » et « préparer et émettre des communiqués de presse annonçant la liste des projets subventionnés »

Les tables de concertation possèdent les responsabilités suivantes :

- A. élaborer un énoncé des problématiques au niveau régional;
- B. assurer la concertation des différents intervenants;
- C. identifier les besoins et les priorités régionales en suivant les processus et les structures propres à chaque tradition religieuse;
- D. diffuser l'information sur le programme auprès des clientèles et établir des liens entre les clientèles et la Corporation;
- E. recevoir les demandes, les analyser et sélectionner les projets en fonction des enveloppes identifiées en tenant compte des processus et des structures propres à chaque tradition religieuse.

12.2 DURÉE DES FONCTIONS

Remplacer « trois (3) années » par « deux (2) années » et « tiers » par « moitié »
Supprimer « Le nombre de mandats consécutifs d'un administrateur est limité à trois (3) mandats, soit une période de neuf (9) années consécutives. »

La durée des fonctions de chaque administrateur est de deux (2) années à compter de la date de son élection, la moitié des postes devenant disponibles à l'élection à chaque année.

14.6 ASSEMBLÉE EN CAS D'URGENCE

Remplacer « trois (3) heures » par vingt-quatre (24) heures

Une assemblée des administrateurs peut être convoquée par le président de la Corporation, au moins vingt-quatre (24) heures avant sa tenue et par tout moyen.

16.7 DESTITUTION

Supprimer « avec ou sans cause »

À l'exception de l'existence d'une stipulation contraire par écrit, les dirigeants peuvent être démis de leurs fonctions par la majorité des administrateurs de la Corporation alors en fonction.

10. Élection des membres du conseil d'administration

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est administré par un conseil d'administration composé de dix-huit administrateurs, dont neuf administrateurs désignés par les tables de concertation et neuf administrateurs choisis parmi les membres actifs en général.

Trois postes pour les membres actifs sont vacants et quatre personnes ont présenté leur candidature : Loïc Lefebvre, Stéphan Martel, Lynn O'Cain et James Sweeny. Il est résolu de nommer Pierre Paquin à titre de président d'élection sur la proposition de Caroline Clermont et appuyée par Paul Mackay. Andréanne Jalbert-Laramée agit comme scrutatrice. Pierre Paquin rappelle que chaque membre votant a reçu un bulletin à l'accueil et il les invite à voter. Les trois membres élus sont Stéphan Martel, Lynn O'Cain et James Sweeny.

11. Varia

Aucun sujet au point varia.

12. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est levée sur la proposition de Yves Grondin et appuyée par Paul Mackay.

Conseil du patrimoine religieux du Québec
Présence assemblée générale 2019

Julien Beaulieu
Andréane Beloin
Simon Bissonnette
Nelson Boisvert
Tommy Byrne
Nicole Charron
Caroline Cloutier
Estelle Côté
Julien Deschênes
Martin Dubois
Johanne Dufresne
Nadia Fillion
Normand Gaumond
Nicolas Godbout
Josée Grandmont
Jocelyn Groulx
Agueda Hurbe-Kennedy
Simon Julien
Richard Lapointe
Mario Lebel
Marcel Lessard
Isabelle Lortie
Caroline Magnan
Stéphan Martel
Mélanie Milot
Pierre Paquin
Richard Pelletier
Mélanie Pinard
Benoit Plourde
Denis Robitaille
Dolorès Savoie
Louis-Marc Sicotte
Caroline Tanguay
France Thoboutot
Martin Yelle

Richard Bégin
Marie-France Bertrand
Annie Blouin
Lisette Boulé
Denis Charpentier
Caroline Clermont
Luc Cordeau
Martin Couture
Marie-Josée Deschênes
Daniel Dufour
Maryse Filion
Line Francoeur
Renée Genest
Richard Goyer
Yves Grondin
Guillaume Hénault
Andréanne Jalbert-Laramée
Robert Lachaine
Dominique Laroche
Antoinette Leroux
Clément Locat
Paul Mackey
Ana Manescu
Francine Masse
Monique Paquette
Martin Parent
Johanne Picard
Cameron Piper
Caroline Pronovost
Jacquelin Rochette
Geneviève Sénécal
James Sweeny
Isaïe Tonye
Diana Walton